

DOSSIER PARTENAIRE

5 RUE GUYNEMER,
71200 LE CREUSOT
EALCREUSOT.FR

ENTENTE ATHLÉTIQUE LE CREUSOT

L'ATHLÉTISME POUR LE PLAISIR,
LA DÉCOUVERTE, LA CONVIVIALITÉ ET
LE DÉPASSEMENT DE SOI

PRÉSIDENT DU CLUB
ROMAIN TALPIN



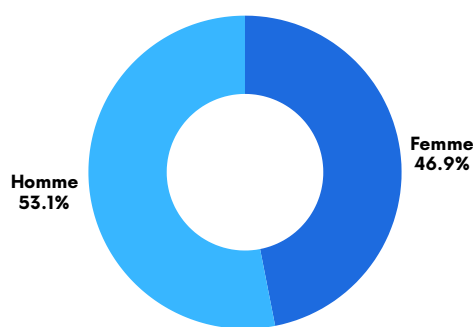
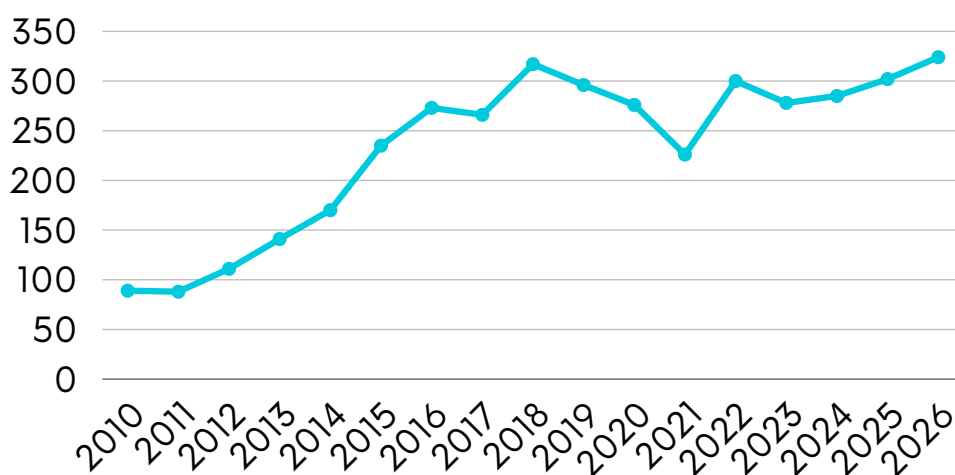
COORDONNÉES
EALC@HOTMAIL.FR

L'Entente Athlétique Le Creusot (EALC), fondée en 1949 s'est durablement développée à travers les années.

En 2007, et l'arrivée de Joseph Gallo en tant que président du club, l'EALC s'est envolée et a rejoint le niveau national (N2A) en 2019.

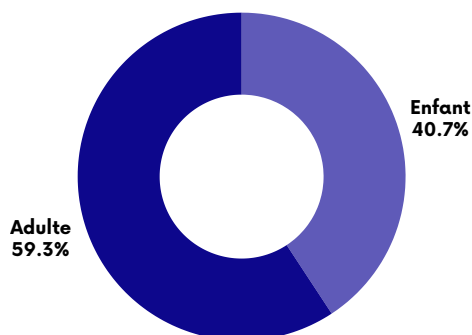
Aujourd'hui, le club compte plus de 300 licenciés et continue de s'améliorer, que ce soit dans l'environnement local ou dans le sportif.

Un club important pour la ville et ses alentours (évolution du nombre de licenciés depuis 2010)



Un club qui rassemble depuis ses débuts aussi bien les hommes que les femmes autour d'un sport et de ses valeurs.

Un club qui participe et s'investit au loisir, à la performance, à la santé et à l'éducation des plus jeunes et des adultes de sa ville et de ses alentours.





324 LICENCIÉS

11 SECTIONS

17 ENCADRANTS

132 ENFANTS

Les groupes adultes :

- > Running / Trail
- > Sprint - sauts
- > Demi-fond
- > Perche
- > Lancers
- > Renforcement
- > Marche nordique

Les groupes enfants :

- > Benjamins - Minimes
- > Poussins
- > Éveils

L'EALC est un club d'athlétisme qui, aujourd'hui, accueille et accompagne les jeunes dès 6 ans, ainsi que les plus grands dans toutes les disciplines confondues.

ILS NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE :



Projet sportif :



- **Encadrement** : former, diplômer nos encadrants permettant un meilleur transfert des connaissances aux jeunes



- **Sections jeunes** : organiser des journées découverte et initiation pour développer l'athlétisme chez les jeunes



- **Sport santé** : mise en place d'un créneau renforcement (1h/sem) et promotion de la marche nordique et de l'athlétisme au sens large

- **Haut niveau** : mise en place de stage interne pour les athlètes de toutes les catégories

Projet associatif :

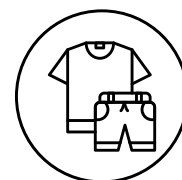


- **Salariat** : pérenniser notre salarié en temps plein chargé du développement du club et continuer d'accueillir des services civiques



- **Événementiel** : développer davantage d'évènements club auprès de nos adhérents et de notre nouvelle piste synthétique (compétitions à visée nationale)

- **Boutique** : pérenniser le nouvel équipement complet aux couleurs du club



- **Matériel** : achat de matériel permettant une meilleure gestion et animation des entraînements (perche, cellules, machine de musculation, ...)



QUELQUES CHIFFRES...

324 licenciés

2 651 abonnés réseaux sociaux

+ 6 000 interactions

Publications régulièrement vues
par plus de 5 000 personnes



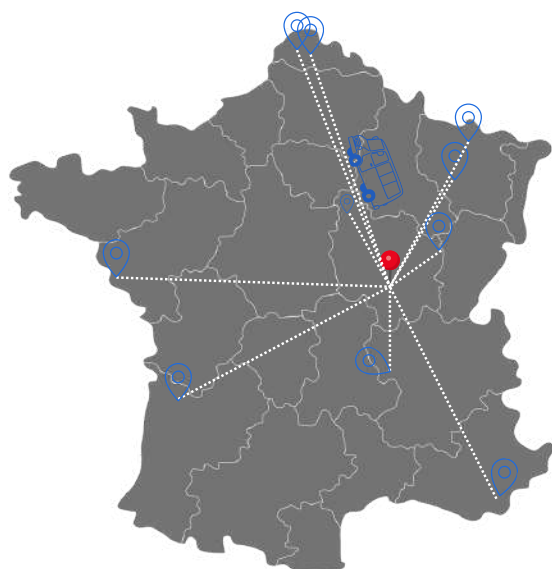
Photos 116 Publications 84

Texts 18 Links 10 Reels 4



04

VISIBILITÉ



L'EALC SE DÉPLACE DANS TOUTE LA FRANCE

Quelques exemples en 2025 :

- Liévin, Vittel, Metz, Saint-Étienne
- Toulon, Cogolin
- Auxerre, Saint-Omer
- Jusqu'à l'international :**
- Valence, Rome, ...

🏆 Championnats de France

🏟️ Meetings nationaux

🏃 Courses sur route (marathons, semi, ...)

🌲 Trails (maratrail, ultra, ...)

❄️ Cross-country

NOS ÉVÉNEMENTS QUI RASSEMBLENT !

🏃 T3C (800 participants, national)

🏃 10 km du Cœur de Ville (300 participants)

🏟️ Indoor Halle des Sports (71)

🏟️ Meetings estivaux (71, BFC)

👥 Assemblée Générale (+100 personnes) ...



Devenez SPONSOR du club :

05

LES PACKS

	Bronze 500€	Argent 1000€	Or 1500€
Logo sur le site internet	✓	✓	✓
Présence de votre image sur les évènements du club (banderole, oriflamme, ...)	✗	✓	✓
Licence running offerte (OU licence compétition offerte)	1	2 (1)	3 (2)
Dossards offerts (T3C ou 10 km)	1	2	4
Apparition dans les articles de résultats (identification)	✗	✗	✓
Logo sur les visuels et publications majeurs du club (Championnats de France, records du club, ...)	✗	✗	✓

Sponsors du T3C (800 participants, portée nationale)	500€
Naming du 10 km (300 participants, portée départementale)	500€
Sponsor du 10 km	250€

Mécénat et dons : montant libre avec réduction fiscale de 60 % selon la réglementation en vigueur.

Les partenariats sont proposés pour une saison sportive (septembre à août), avec possibilité d'engagement sur plusieurs saisons.

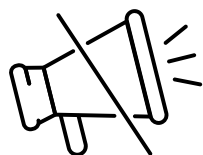
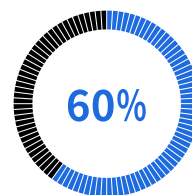


RÉDUCTION D'IMPÔTS POUR LE MÉCÈNE

06



Pour un don de 1000€ au club, l'Etat remboursera 60% du montant sur les impôts !



Plafond de 20.000€ si votre CA < 4M€
OU de 0,5% pour un CA > 4M€.



Possibilité de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants.

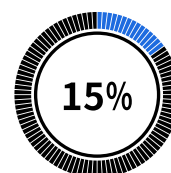
Mécénat = don financier sans contrepartie

Dépenses déductibles pour le SPONSOR

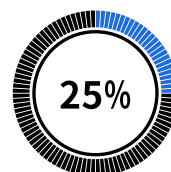
= économie d'impôts indirect



Bénéfices < 42.500€, tranche d'impôts sur les sociétés à 15%.



Bénéfices > 42.500€, tranche d'impôt à 25%
= **économie d'impôts de 250€ pour un achat de sponsoring de 1000€ !**



Sponsoring = don financier avec contrepartie (visibilité, services, ...)

LES AVANTAGES



BULLETIN D'ENGAGEMENT PARTENAIRE

RAISON SOCIALE :

N° SIRET :

NOM :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE MAIL :

	Montant (annuel)	Choix
Sponsor T3C	500€	☐
Naming 10 km du Cœur de Ville	500€	☐
Sponsor 10 km du Cœur de Ville	250€	☐
Partenaire Club Bronze	500€	☐
Partenaire Club Argent	1 000€	☐
Partenaire Club Or	1 500€	☐
Lots / Services	Libre	☐
Mécénat	_____ €	☐

DURÉE DE L'ENGAGEMENT :

☐ 1 SAISON

☐ 2 SAISONS

☐ 3 SAISONS

☐ AUTRE :

LIBELLÉ DU CHÈQUE : ENTENTE ATHLÉTIQUE LE CREUSOT

ADRESSE POSTALE : ENTENTE ATHLÉTIQUE LE CREUSOT - MAISON DES
ASSOCIATIONS - 5 RUE GUYNEMER - 71200 LE CREUSOT

**MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE SOUTIEN À L'ENTENTE
ATHLÉTIQUE LE CREUSOT**

